

Pois de printemps

RESEAU 2015 - 2016

Les données sont actuellement collectées à partir de 21 parcelles de pois de printemps.

Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur 10 parcelles de pois de printemps.

STADE DES POIS

Les **pois de printemps** sont au stade Fin du Stade Limite d'Avortement (FSLA). La maturité physiologique commence à être atteinte dans certaine parcelle.

FSLA : fin du stade limite d'avortement : toutes les gousses de la plante ont atteint une épaisseur de 0.8cm ; le nombre de gousses et de graines est fixé, on passe en phase de remplissage des graines.

L'ensemble des parcelles observées de pois de printemps ont atteint le stade FSLA, fin de la période de risque pour la majorité des principaux ravageurs et maladies du pois. Seul l'oïdium doit encore être surveillé sur ces parcelles.

Pour les parcelles n'ayant pas encore atteint ce stade, maintenir la surveillance sur l'ascochytose principalement, en particulier en cas d'averses et d'orages.

Vous trouverez ci-après les ravageurs et maladies devant être encore observés si votre parcelle n'a pas atteint le stade FSLA.



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



PUCERON VERT DU POIS (*ACYRTHOSIPHON PISUM*)

Période de risque

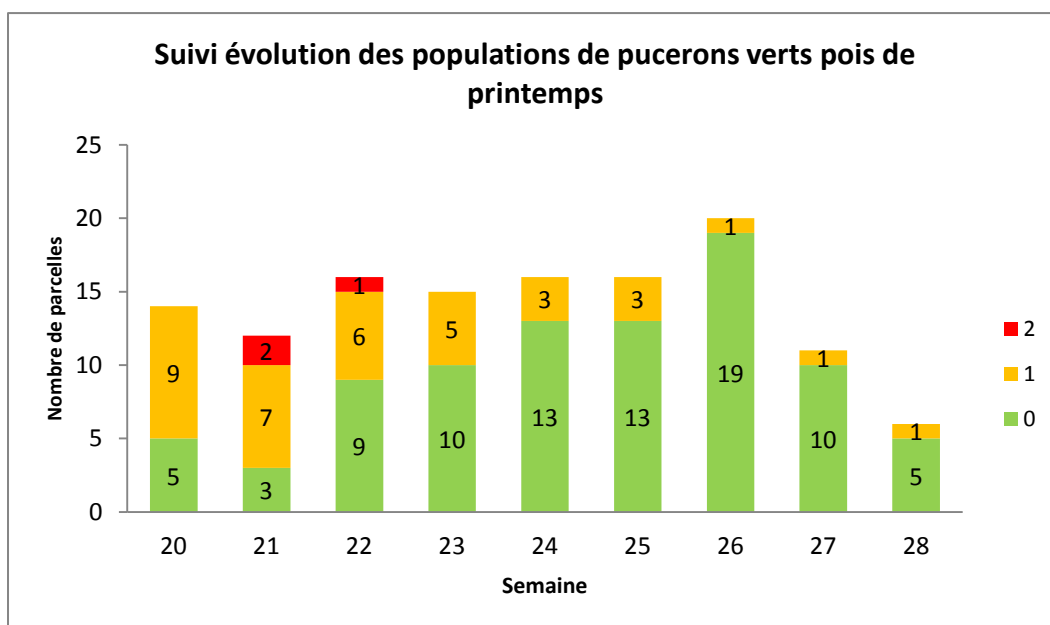
La période de risque pour le puceron vert du pois s'étend du **stade 10 feuilles – début floraison à fin du stade limite d'avortement**, soit fin floraison + 2-3 semaines.

Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **une dizaine de pucerons par plante** (moyenne sur un comptage de 10 fois 4 plantes par parcelle).

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Analyse de risque



- 0 = absence
- 1 = 1-10 pucerons/plante;
- 2 = 11-20 pucerons/ plante;
- 3 = 21-40 pucerons/ plante;
- 4 = >40 pucerons/ plante

Le risque est faible

La pression puceron est faible.

Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Vous trouverez en annexe du [BSVn°5](#) une description de cet insecte

TORDEUSES DU POIS (*CYDIA NIGRICANA*)

Période de risque

La période de risque pour la tordeuse du pois s'étend de **début floraison à fin du stade limite d'avortement**, soit fin floraison + 2-3 semaines.

Seuil indicatif de risque

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **100 captures cumulées depuis le début de la floraison**.

Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **400 captures cumulées depuis le début de la floraison**.

Analyse de risque

Le risque est faible

L'insecte est toujours présent dans les parcelles de pois de printemps. Il est à surveiller jusqu'au stade FSLA.

Vous trouverez en annexe du [BSVn°8](#) une description de cet insecte.

ASCOCHYTOSE DU POIS (*ASCOCHYTA PINODES*) (Anciennement nommée Anthracnose)

Contexte d'observations

Les quelques jours de beau temps de cette semaine ont permis de freiner le développement de la maladie. L'intensité des attaques reste cependant très variable d'une parcelle à l'autre.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur le **pois de printemps**, du **stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**

Analyse de risque

Le risque est moyen pour les parcelles n'ayant pas atteint FSLA.

Si votre parcelle n'a pas atteint le stade FSLA, réalisez un diagnostic précis de votre parcelle de pois afin d'évaluer l'intensité de la maladie présente et suivre son développement en parallèle des conditions météorologiques annoncées.

Vous trouverez en annexe du [BSVn°1](#) une description de la maladie

MILDIU DU POIS (*PERONOSPORA PISI*)

Période de risque

Le mildiou du pois doit être observé :

- De la **levée jusqu'au stade 8 feuilles** pour les contaminations primaires
- Du **stade 9 feuilles au stade limite d'avortement** pour les contaminations secondaires.

Analyse de risque

Le risque est faible

Un traitement de semence approprié permet d'éviter les contaminations primaires. En végétation, aucune solution ne permet de contenir la maladie, qui entraîne cependant peu de pertes de rendement.

OÏDIUM DU POIS (*ERYSIPHE PIS*)

Contexte d'observations

La présence de la maladie est signalée sur une parcelle de pois de printemps.

Période de risque

On observe le plus souvent l'oïdium à partir de **fin floraison, par des températures supérieures à 20°C et un temps sec**. Des semis tardifs, l'irrigation et une hygrométrie élevée à la base du couvert la nuit favorise son apparition.

Sa nuisibilité est cependant très faible, mais la maladie entraîne un retard de maturité et une gêne à la récolte.

Analyse de risque

Le risque est moyen

Le temps plus sec et chaud annoncé en fin de semaine pourrait être favorable à l'apparition de la maladie qui est donc à surveiller.

AUTRES MALADIES DU POIS

Des symptômes d'aphanomyces et de bactériose sont signalés sur quelques parcelles de pois de printemps.

Des symptômes de sclérotinia ont également pu être observés.

Vous trouverez une description d'aphanomyces en annexe du [BSV n°14](#) et du sclérotinia du pois en annexe du [BSV n°15](#).

Féveroles de printemps

RESEAU 2015 - 2016

Les données sont actuellement collectées à partir d'1 parcelle de féveroles de printemps.

Aucune observation n'a été remontée cette semaine.

Le faible nombre de parcelles observées ne permet pas de réaliser une analyse exhaustive du risque sur féveroles en région Centre-Val de Loire : une analyse de vos propres parcelles est nécessaire, en vous référant aux seuils indiqués dans ce BSV.

STADE DES FEVEROLES

Les **féveroles d'hiver** observées hors réseau sont entre les stades Fin Floraison et Fin du Stade Limite d'Avortement

PUCERONS NOIRS DE LA FEVE (*APHIS FABAE*)

Période de risque

La période de risque pour le puceron noir de la fève s'étend du **stade 10 feuilles – début de floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**, soit fin floraison + 2-3 semaines.

Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque **10% des tiges portent un manchon d'au moins 1 cm.**

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la présence des pucerons.

Vous trouverez en annexe du [BSVn°5](#) une description de cet insecte

BRUCHES DE LA FEVE (*BRUCHUS RUFIMANUS*)

Période de risque

La période de risque pour la bruche de la fève s'étend du **stade jeunes gousses 2 cm fin du stade limite d'avortement**, soit fin floraison + 2-3 semaines.

La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent **20°C deux jours consécutifs** pendant cette période.

Vous trouverez en annexe du [BSV n°8](#) une description de cet insecte.

ASCOCHYTOSE DE LA FEVEROLE (*ASCOCHYTA FABAE*) (Anciennement nommée Anthracnose)

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur **féveroles d'hiver**, à partir du **stade 5-6 feuilles**
- Sur **féveroles de printemps**, à partir du **début floraison**

Analyse de risque

Vous trouverez en annexe du [BSV n°1](#) une description de la maladie.

BOTRYTIS DE LA FEVEROLE (*BOTRYTIS FABAE*)

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur **féveroles d'hiver**, à partir du stade **5-6 feuilles**
- Sur **féveroles de printemps**, à partir **du début floraison**

Vous trouverez en annexe du [BSV n°1](#) une description de la maladie

MILDIU DE LA FEVEROLE (*PERONOSPORA VICIAE*)

Période de risque

Les symptômes de mildiou doivent être surveillés :

- depuis la **levée jusqu'au stade 8 feuilles** pour les contaminations primaires ;
- depuis le **stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement** pour les contaminations secondaires.

ROUILLE DE LA FEVEROLE (*UROMYCES FABAE*)

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés à partir de **la mi-floraison, jusqu'au début de la maturité physiologique** de la plante.

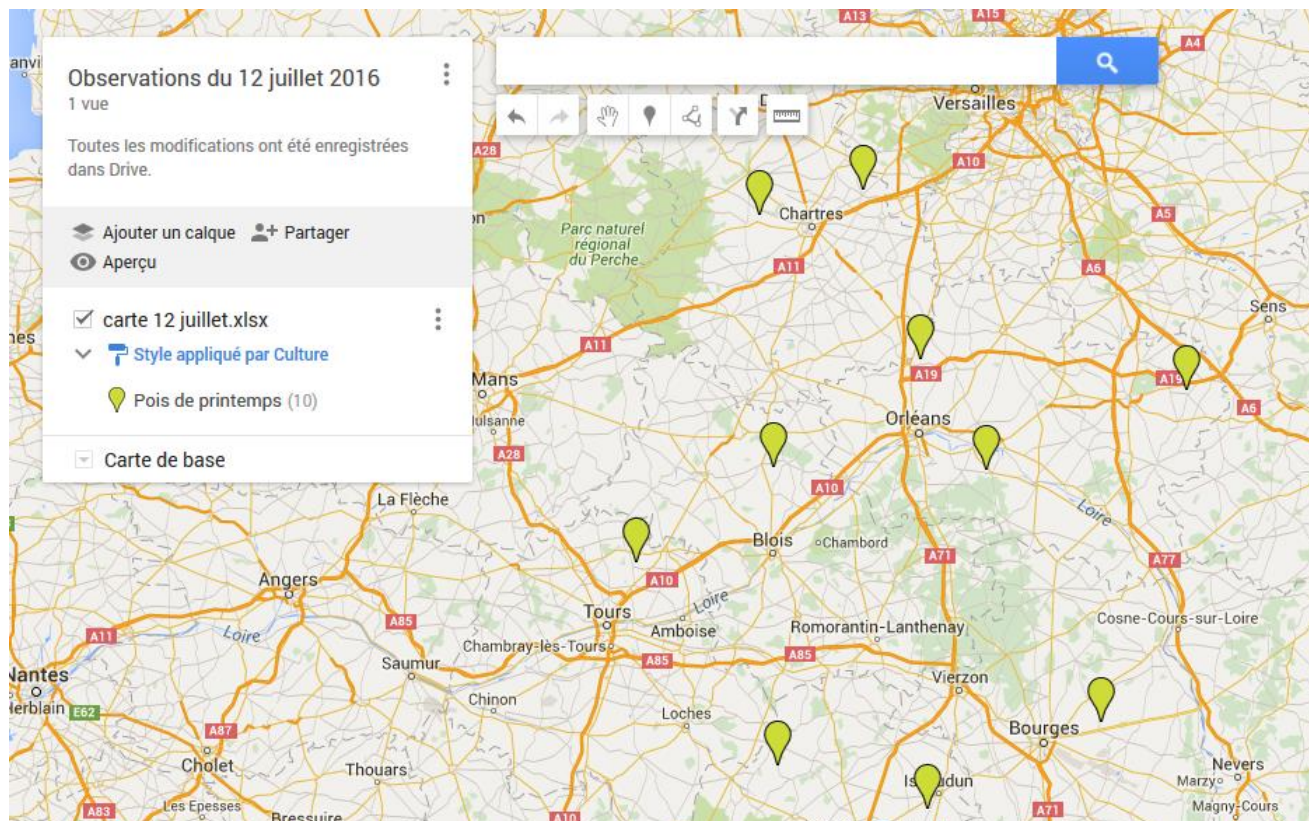
Vous trouverez en annexe du [BSV n°9](#) une description de la maladie

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale abeilles accessible par le lien ci-dessous.
http://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_abeilles_et_pollinisateurs_cle4f1286.pdf

Annexes

Localisation des parcelles observées – réseau 2016



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.